



CAHIER DES CHARGES

Subvention Prévention TPE

« Interventions d'Entreprises Extérieures en Entreprises Utilisatrices »

Date de publication : 28/10/2019

Objectif

Ce Programme d'Action Régional 2019-2022 vise à améliorer les échanges d'informations, la préparation, l'accueil, l'organisation et le suivi des interventions entre Entreprises Extérieures et Entreprises Utilisatrices afin de les rendre plus sûres et efficaces.

Pour réduire les risques interférents liés à la coactivité des personnes sur un même lieu de travail, l'Assurance Maladie – Risques professionnels, cette subvention a pour objectif de **contribuer à la formation des salariés, à la mise en place d'une organisation visant à améliorer les conditions interventions et à l'acquisition, sous conditions, de matériels spécifiques.**

1 – Formation

Le formateur retenu par l'entrepreneur fait partie de la liste de formateurs référencés par la CARSAT Aquitaine. Cette liste est présentée aux entrepreneurs qui souhaitent bénéficier de ce poste de la subvention.

Justificatifs à fournir :

- Devis de la formation de 2 jours à l'évaluation des risques interférents et à la rédaction du plan de prévention
- Facture acquittée
- Attestation de formation des personnes (prénoms et noms des participants).

Montant de subvention pour ce poste : **70%** du montant Hors Taxes de la prestation de formation.

2 - Accompagnement par Consultant

L'entrepreneur qui souhaite mettre en place un outil de gestion de ses interventions est aidé financièrement dans le cadre de la présente subvention. Outre l'acquisition de l'outil (logiciel), l'accompagnement à sa mise en place par un Consultant en organisation du travail et prévention des risques professionnels est aidé financièrement.

Justificatifs à fournir :

- Devis de l'outil de gestion et de son installation
- Devis des prestations intellectuelles d'accompagnement du Consultant
- Factures acquittées.

Montant de subvention pour ce poste : **60%** du montant Hors Taxes de l'outil de gestion, de son installation et des prestations intellectuelles d'accompagnement du Consultant.

